



CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

**Revue de presse du Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC)
- 3 juin 2009**

Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici ou d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement nos positions. Notre revue de presse n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.

Bonne lecture !

Comité communication du CNC

<http://www.lecnc.com>

cnc@lecnc.com

Wawa-news.com, 3 juin 2009 - L'énorme déficit des Conservateurs est dû à des décisions des Libéraux

De nombreux Canadiens ont été amenés à croire que les conservateurs sont des gestionnaires financiers avisés. Les conservateurs ont remporté l'élection fédérale d'octobre, notamment grâce à leur réputation de bon comptables et à leur audacieuse prédiction selon laquelle le Canada n'irait pas en récession.

Lors de la mise à jour économique de novembre, les conservateurs ont déclaré qu'il y aurait un surplus au budget fédéral. En janvier, ils ont prévu pour le budget fédéral un déficit actif astronomique. Le ministre des Finances Jim Flaherty a avoué cette semaine que le Canada accusera un déficit de 50 milliards de dollars pour l'exercice 2009, ce qui ne surprend personne qui a porté attention à la trajectoire que nous avons suivie depuis au moins 10 ans.

Pendant de nombreuses années, les néo-démocrates ont critiqué le programme mis de l'avant par les gouvernements libéraux et conservateurs successifs. Ils se sont notamment opposés aux réductions de la TPS, mesure qui n'aide que les personnes qui ont énormément d'argent à dépenser, et aux réductions de l'impôt des sociétés, qui récompensent l'élite commerciale tout en imposant aux particuliers le coût de la gestion du pays. Toutefois, ce sont les changements apportés au système d'assurance-emploi dans les années 1990 qui minent aujourd'hui notre capacité de prendre soin de nos citoyens les plus vulnérables et de laisser aux générations futures un pays viable sur le plan budgétaire.

Les Canadiens se souviennent bien des déficits qui augmentaient très rapidement au cours des années 1980 et qui découlaient des largesses libérales des années 1970 et du début des années 1980. Les Canadiens se sont alors tournés vers les conservateurs, dirigés par Brian Mulroney, et attendaient d'eux une saine gestion financière. Ils ont obtenu des déficits sans précédent.

Les libéraux ont assumé trois gouvernements majoritaires au cours des années 1990 et ils ont renversé la tendance déficitaire en volant des milliards de dollars dans les caisses de retraite des fonctionnaires fédéraux, en s'appropriant l'énorme excédent du compte de l'assurance-emploi, en transférant des responsabilités fédérales aux gouvernements provinciaux et territoriaux et en réduisant les budgets de la santé au point où il est devenu difficile pour Ottawa d'appliquer la Loi canadienne sur la santé.

Les surplus budgétaires annoncés pendant des années par les libéraux ont été financés par les cotisations à l'assurance-emploi. Ces cotisations n'étaient plus versées dans un fonds servant à payer les prestations d'AE et n'avaient aucune incidence sur les budgets d'une année à l'autre, ce qui a fait croire à la population que nous disposions de fonds excédentaires permettant de financer des réductions de l'impôt des sociétés et des réductions de la TPS. Ce manque de vision nous frappe durement aujourd'hui.

Une fois l'énorme réserve de l'AE envolée, il ne restait plus rien pour faire face à des situations comme celles que nous connaissons aujourd'hui. Les fonds ont été usurpés sans tenir compte des besoins futurs. À présent, il faut payer les prestations d'assurance-emploi à même les recettes générales, et le gouvernement actuel hésite à le faire. L'AE continue de prendre beaucoup plus qu'elle ne redonne. Elle est devenue une source de recettes générales et peut désormais être considérée comme une taxe sur le travail et l'emploi de nos citoyens et non plus comme le filet de sécurité sociale qu'elle devait être au départ.

Carol Hughes

L'Acadie Nouvelle, 3 juin 2009 - Opinion : Occasion en or

Les choses ne tournent pas rond à Ottawa depuis l'élection d'un deuxième gouvernement minoritaire consécutif. Hanté par le spectre d'un autre scrutin hâtif, le Parlement est le théâtre de phénomènes étranges, insolites.

On croyait avoir tout vu avec cette coalition formée du Parti néo-démocrate et du Parti libéral - le Bloc québécois avait béni l'union - qui s'était donné pour mandat de faire tomber le gouvernement de Stephen Harper.

Mais il y a plus. L'accès au régime de l'assurance-emploi est devenu un dossier politique majeur, en raison de la crise économique et l'effondrement de l'industrie automobile en Ontario. Les libéraux n'écartent pas l'idée de forcer la tenue d'élections sur cet enjeu, qu'ils jugent tout à coup

d'une importance capitale pour tous les Canadiens.

L'assurance-emploi a toujours été un enjeu électoral important en Atlantique et en Acadie, comme en font foi les victoires impressionnantes du champion de la cause, le député néo-démocrate d'Acadie-Bathurst, Yvon Godin. Mais les électeurs du centre du pays n'y ont jamais porté une grande attention, trop occupés à travailler toute l'année.

La crise a changé la donne. Les Ontariens comprennent un peu mieux nos préoccupations et notre mécontentement face à ce programme qui ne répond plus aux besoins des travailleurs, ni aux réalités du marché du travail. Nous pouvons enfin partager nos frustrations avec le reste du pays. Les libéraux, portés par la vague Ignatieff, cherchent à tirer parti de cette insatisfaction. Ils appuient le projet de loi proposé par le NPD, qui fixe à 360 le nombre d'heures de travail nécessaire pour avoir droit à des prestations d'assurance-emploi, peu importe le lieu de résidence. Le Bloc québécois se prononce aussi en faveur de cette initiative. Le gouvernement conservateur rejette l'idée, ce qui a poussé le chef libéral à se demander si le temps n'était pas venu de soumettre cette question au vote populaire.

C'est ici que le débat prend une tournure encore plus inattendue. Les néo-démocrates ne partagent pas l'empressement des libéraux. Ils préfèrent laisser une autre chance aux partis de s'entendre sur la question. Et malgré l'absence d'un semblant d'ouverture du côté du PC, le chef Jack Layton croit qu'il est toujours possible de sauver son projet de loi en y apportant des amendements. Sinon, il subira le même sort que tous les autres portant sur l'amélioration du programme d'assurance-emploi: il mourra au feuillet.

La position du NPD est étonnante; elle contrevient à son discours et à ses valeurs fondamentales. Depuis de nombreuses années, le parti de Jack Layton et d'Yvon Godin mène une bataille pour améliorer ce régime, qui sert davantage à renflouer les coffres de l'État qu'à assurer une sécurité financière aux chômeurs. Depuis les années 1990, des milliards de dollars ont été détournés pour réduire le déficit fédéral.

Les députés du NPD ont prêché dans le désert à en perdre la voix. Mais alors que se présente une occasion unique de tenir un grand débat national sur la question, ils adoptent une position attentiste qui ne mènera à rien.

Yvon Godin traite les libéraux d'opportunistes parce qu'ils veulent que les mesures proposées soient temporaires, ce qui lui fait dire qu'ils tentent "de se payer une élection" sur le dos des travailleurs.

Peut-être. Mais les néo-démocrates ne jouent pas franc-jeu non plus. Si le NPD faisait meilleure figure dans les sondages, Jack Layton serait beaucoup plus ouvert à l'idée d'aller en élection. En fait, il sauterait sur l'occasion pour faire valoir ses idées.

Si les libéraux souhaitent réellement défaire le gouvernement sur cet enjeu, allons-y tous ensemble. Une fois en campagne électorale, les tribunes ne manqueront pas pour réclamer des changements

permanents. Ce qui importe, pour l'instant, c'est de faire progresser le dossier une fois pour toutes. La récession économique a mis en lumière les nombreuses lacunes du programme. Il est urgent d'y apporter des changements.

Messieurs Layton et Godin, il est temps de choisir votre camp. Celui des travailleurs ou celui des politiciens qui mettent les intérêts de leur parti avant ceux de la population.

Gaétan Chiasson

La Presse, 3 juin 2009 - Forum : Touchées par ricochet

Les provinces risquent de voir grimper le coût de leurs programmes d'aide sociale à cause d'une réforme à la pièce de l'assurance emploi

À la suite de la situation économique difficile, un débat fait rage sur les modifications à apporter au programme d'assurance emploi. A priori, celui-ci est pertinent. Il semble toutefois que ses principaux acteurs aient perdu de vue qu'une récession entraîne non seulement une hausse du nombre de chômeurs, mais également un allongement de la durée moyenne du chômage. Plus tôt que tard, ce problème de nature fédérale pourrait d'ailleurs faire pâtir les finances publiques provinciales.

De fait, une fois leurs prestations d'assurance emploi épuisées, les chômeurs n'ont d'autre choix que d'avoir recours aux filets sociaux provinciaux pour faire face à leurs obligations financières. Les données statistiques sur le Québec montrent qu'il y a effectivement un transfert de bénéficiaires du programme d'assurance emploi vers les programmes d'assistance sociale. Celui-ci survient environ 12 mois après le début de la période de chômage.

Ce transfert de prestataires du programme fédéral vers les programmes provinciaux n'est pas sans poser problème. En période de ralentissement économique, la durée moyenne du chômage s'accroît puisque les travailleurs qui ont perdu leur emploi peinent à s'en trouver un nouveau. Si ce scénario se répète à la faveur de la récession actuelle, les gouvernements provinciaux pourraient être confrontés à une hausse marquée des coûts de leur programme d'assistance sociale. Or, depuis 1996, ceux-ci ne touchent plus de subventions du gouvernement fédéral liées directement aux dépenses d'aide sociale.

Il est vrai qu'avec l'adoption du dernier budget fédéral, la durée maximale des prestations a temporairement été allongée de 45 à 50 semaines. Pourtant, les propositions de réforme du programme qui ont le plus fait discuter depuis visent surtout une meilleure accessibilité à l'assurance emploi. De l'abolition du délai de deux semaines avant de recevoir des prestations à l'uniformisation et à la réduction du nombre d'heures travaillées requis pour être admissible, toutes ces propositions méritent certainement d'être considérées. Elles ne répondent toutefois pas au problème de finances publiques engendré par le transfert des prestataires.

Pis encore, elles abordent la révision du programme d'assurance emploi isolément, sans tenir compte des effets de ces changements sur les incitations données aux travailleurs. Or, toute modification à l'assurance emploi a un impact sur l'offre de travail et, par ricochet, sur les entrées fiscales des gouvernements. L'adoption d'une modification apparemment mineure à ce programme peut donc résulter dans une baisse des impôts perçus.

Notre propos ne vise pas à ajouter au fardeau que vivent les familles touchées par les pertes d'emplois. Il ne vise pas non plus à nier la nécessaire révision du programme d'assurance emploi, dont la dernière réforme date de près de 15 ans.

Nous croyons toutefois qu'il importe d'aborder la modification de ce programme avec un certain recul. Pour prendre les meilleures décisions, il faut soupeser l'efficacité et l'impact de chaque modification envisagée. Est-ce qu'un nombre d'heures travaillées uniforme pour être admissible est souhaitable? Rendra-t-il les prestations d'assurance emploi plus faciles à obtenir dans des régions du pays au détriment d'une certaine équité interrégionale? Quel impact aurait une abolition du délai de deux semaines sur la prudence des ménages? Seraient-ils incités à réduire leur épargne pour les jours plus difficiles? Est-ce que l'allongement actuel des prestations sera suffisant pour éviter d'augmenter les dépenses des gouvernements provinciaux déjà accrues par la récession, entre autres pour participer au programme de relance du gouvernement fédéral?

Le risque sur les finances publiques, notamment provinciales, est trop grand pour se permettre d'adopter une réforme à la pièce. Le Globe and Mail a publié récemment une opinion de Charles Cirtwill, de l'Institut AIMS, qui proposait de créer une véritable assurance contre le risque de perte d'emploi en temps de récession. Cette assurance compléterait le programme actuel d'assurance emploi, sans empêcher la réforme de celui-ci. Voilà exactement le genre de réflexion structurelle qui doit alimenter le débat actuel et dont l'étude risque pourtant d'être compromise advenant l'adoption d'une réforme prématurée.

François Vaillancourt et Mathieu Laberge

Les auteurs sont respectivement professeur au département d'économie de l'Université de Montréal et fellow au CIRANO, et économiste et directeur de projet au CIRANO.

Le Droit, 3 juin 2009 - La bataille s'est transportée aux Communes

Après les rues d'Ottawa, la bataille des travailleurs de la forêt s'est transportée à la Chambre des communes.

La première salve est venue du député libéral Denis Coderre, qui a accusé le gouvernement fédéral de laisser mourir l'industrie forestière canadienne. À ses yeux, l'équation est simple : « pas de garanties de prêts, plus d'industrie ».

Le chef bloquiste Gilles Duceppe a pris le relais, dénonçant l'apport « complètement disproportionné » que le gouvernement a accordé à deux secteurs en difficultés. Selon lui, l'aide fédérale à l'automobile équivaut à plus de 650 000 \$ par emploi, contre 1000 \$ par tête dans la forêt.

« Ce qui est bon pour le secteur automobile devrait aussi l'être pour l'industrie forestière », a martelé M. Duceppe.

Quant au leader néo-démocrate Jack Layton, il a accusé Ottawa d'avoir « tourné le dos aux travailleurs du secteur forestier », notamment au chapitre des garanties de prêts et de l'accessibilité à l'assurance-emploi.

Le premier ministre Stephen Harper a répliqué que les difficultés de l'industrie forestière découlaient en grande partie de la chute du marché américain, accusant à son tour les partis d'opposition de sous-évaluer l'aide fédérale.

« Nous travaillons pour corriger ces problèmes, a assuré M. Harper. Pendant trois années, ce gouvernement, avec les réductions de taxes et d'impôts, avec les programmes et les services d'Exportation et développement Canada, nous avons donné près de 50 milliards \$ à ce secteur et nous allons continuer à examiner les façons d'aider cette industrie. »

Patrice Gaudreault

L'Acadie Nouvelle, 2 juin 2009 - Yvon Godin met Michael Ignatieff au défi

Yvon Godin s'en prend au chef libéral, Michael Ignatieff, qu'il accuse de vouloir se servir du projet de loi déposé par le Nouveau Parti démocratique visant à assouplir les critères d'admissibilité au programme d'assurance-emploi pour se payer une élection victorieuse.

Le député néo-démocrate d'Acadie-Bathurst s'est insurgé contre les intentions du chef libéral concernant le nombre d'heures de travail nécessaire pour être admis au programme.

Le NPD propose une uniformisation à 360 heures, une idée appuyée par le Bloc québécois et le Parti libéral.

Cependant, les néo-démocrates suggèrent que cette mesure soit permanente, alors que M. Ignatieff croit plutôt que ça pourrait être une clause temporaire, le temps que la crise économique s'estompe.

Le projet de loi sera étudié en deuxième lecture à la Chambre des communes, le 10 juin, et le NPD aura droit à une journée d'opposition, le lendemain.

"Ce que je dis, c'est que M. Ignatieff veut utiliser 1,2 milliard \$ de la caisse du programme d'assurance-emploi pour se payer une élection. C'est un non-sens. Vouloir que la clause des 360 heures soit temporaire, ce n'est pas correct", a signifié M. Godin.

Le député d'Acadie-Bathurst se demande bien de quel côté va pencher le chef libéral lorsque viendra le temps de voter sur ce projet de loi, qui pourrait éventuellement faire tomber le gouvernement Harper et plonger le pays dans une nouvelle campagne électorale, à moins de huit mois de la dernière.

"M. Ignatieff devra rapidement se faire à l'idée s'il veut envoyer un message clair aux Canadiens. Il ne fait que ça pour gagner les prochaines élections. Ce sont les libéraux qui ont coupé dans le programme d'assurance-emploi en 1996, en temps de crise économique, mais ils ne pensaient pas aux gens de l'Atlantique à cette époque. Maintenant que les Ontariens sont touchés, ils veulent changer les choses", rappelle M. Godin.

Réal Fradette

La Presse Canadienne, 2 juin 2009 - Selon Diane Finley, il est plus facile de toucher de l'assurance-emploi

La ministre fédérale des Ressources humaines, Diane Finley, soutient qu'il est inutile de modifier les critères de qualification à l'assurance-emploi parce que les piètres conditions économiques actuelles en facilitent l'accès aux Canadiens.

Selon Mme Finley, 75 pour cent des Canadiens considèrent qu'il est plus facile de toucher des chèques d'assurance-emploi - et pour de plus longues périodes de temps - qu'en octobre dernier. Ce phénomène s'explique par le fait que les critères changent tous les mois, selon les conditions économiques qui prévalent dans une région donnée. Or, si le taux de chômage augmente, il devient plus simple d'accéder à l'assurance-emploi.

Puisque la plupart des régions du Canada vivent des difficultés en matière d'emploi, a noté Mme Finley, plus de gens peuvent s'inscrire à l'assurance-emploi, et pour plus longtemps - ce qui démontre que le système fonctionne.

Les partis d'opposition demandent que les critères d'admissibilité à l'assurance-emploi tiennent compte de 360 heures travaillées, peu importe le lieu de résidence du postulant. A l'heure actuelle, ce barème varie d'une région à l'autre au pays et peut exiger entre 420 et 910 heures travaillées, selon le taux de chômage local.

Les premiers ministres de l'Ontario et des trois provinces les plus à l'ouest du pays, où les taux de chômage sont plutôt bas, ont déjà fait valoir que la variation des barèmes désavantage leur main-d'oeuvre.

Mais selon Mme Finley, une modification des critères mènerait à une hausse des impôts et à d'autres pertes d'emplois.

Les Affaires, 2 juin 2009 - Forêt et automobile : deux poids, deux mesures?

La Fédération des travailleurs du papier et de la forêt dénonce le sauvetage à coup de milliards de dollars de l'industrie automobile alors qu'Ottawa n'a accordé que 270 millions à l'industrie forestière.

Le syndicat affirme que la crise forestière a fait perdre 40 000 emplois directs ou indirects, dont 20 000 l'an dernier seulement, et que le gouvernement Harper «semble plus ou moins s'en laver les mains», peut-on lire dans un communiqué.

En conférence de presse cet avant-midi à Saguenay, la CSN et la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (affilié à la CSN) ont à nouveau présenté leurs revendications du gouvernement fédéral.

Le syndicat réclame, entre autres, un programme de soutien du revenu pour les travailleurs âgés de 55 ans et plus qui sont victimes de licenciement collectif ou d'une fermeture d'entreprise.

Une amélioration du régime d'assurance emploi, l'instauration d'un programme de prêts et de garantie de prêts qui permettrait aux entreprises en manque de liquidité de se moderniser et le retour du fonds de diversification des économies forestières sont aussi demandés.

La FTFP exige également qu'Ottawa offre un crédit d'impôt remboursable aux entreprises pour favoriser leurs activités de recherche et de développement et une augmentation des budgets du Programme d'aide à la recherche industrielle.

Alexandre Paillé

ASDEQ-Léger Marketing, 2 juin 2009 - Reprise en vue au Québec mais les marchés mondiaux demeurent incertains

La majorité (59%) des économistes québécois croient que l'économie mondiale nous réserve encore de mauvaises surprises et que la relative embellie des marchés mondiaux au cours du dernier trimestre n'est qu'un soubresaut. Ils sont toutefois plus optimistes pour l'économie du Québec, puisque seulement 27% craignent que la situation ne se détériore au cours des six prochains mois, tandis que 71% s'attendent plutôt à ce qu'elle se maintienne (47%), voire qu'elle s'améliore (24%). Un constat qui tranche avec celui du dernier trimestre, alors que 82% des économistes

prévoient que la situation allait se détériorer au cours des six prochains mois.

Ces conclusions émanent du dernier sondage trimestriel réalisé par Léger Marketing auprès des membres de l'Association des économistes québécois (ASDEQ). Selon Jean-Pierre Aubry, membre du Comité des politiques publiques de l'ASDEQ, ces résultats confirment l'impression que l'économie prend du mieux, mais qu'il est encore beaucoup trop tôt pour parler de reprise économique au niveau mondial. "Les marchés mondiaux sont toujours hautement incertains, et nos membres s'attendent à voir d'autres mauvaises nouvelles frapper l'économie, par exemple dans le secteur financier.", confie l'économiste.

Dans ce contexte, le sondage révèle aussi que les économistes québécois entretiennent peu d'espoir pour les géants de l'automobile GM et Chrysler, malgré les mesures d'aide prises par les gouvernements du Canada et des États-Unis. En effet, seuls 23% des économistes dans le cas de GM et 30% dans le cas de Chrysler croient que ces entreprises parviendront à retrouver la rentabilité à moyen ou à long terme.

Jean-Marc Léger, économiste et président de Léger Marketing, constate que les premiers spécialistes de l'économie font écho aux préoccupations exprimées par la population. "Selon nos sondages, une très forte majorité de Canadiens s'opposent à ce que les gouvernements accordent une aide trop importante au secteur automobile, tout simplement parce qu'ils ont perdu confiance en la capacité de ces entreprises à s'adapter aux réalités économiques d'aujourd'hui. Les économistes viennent accréditer cette opinion largement partagée dans la population", analyse le sondeur.

Des mesures temporaires pour bonifier l'accès à l'assurance-emploi

Dans une proportion de 80%, les économistes sont favorables à des mesures visant à améliorer l'accessibilité à l'assurance-emploi, mais la vaste majorité (58%) croit que ces mesures devraient être temporaires. "Les économistes reconnaissent que l'assurance-emploi est un bon outil pour lutter contre la crise et venir en aide aux travailleurs affectés, mais qu'il est important de resserrer l'accès en période de prospérité afin de limiter les abus, comme cela s'est vu dans le passé", souligne Jean-Pierre Aubry.

Contrats de partenariats-publics-privés : les économistes affichent un fort scepticisme

Le recours aux contrats de partenariats-publics-privés (PPP) pour des projets d'infrastructures publiques est loin de faire l'unanimité parmi les économistes. Seulement 32% voient d'un bon œil le choix du PPP pour la réalisation des grands projets d'hôpitaux universitaires comme ceux de l'Université de Montréal (CHUM), de Ste-Justine (CHUSJ) et de McGill (CUSM).

S'ils sont partagés quant au principe même du PPP - 44% jugent qu'il s'agit d'un mode de gestion prometteur et 44% sont de l'avis contraire - la majorité des économistes (58%) en rejettent le principal argument, à savoir que les PPP permettent une réduction des risques liés au projet.

"Plusieurs économistes ont mentionné que le gouvernement devrait acquérir davantage d'expertise en gestion des PPP avant de se lancer dans des projets aussi complexes qu'un centre hospitalier

universitaire", note Jean-Pierre Aubry. Selon les économistes interrogés, les projets les plus favorables à la gestion en mode PPP seraient la construction d'une grande salle de concert (61%) ou la construction de routes, ponts, viaducs, etc. (58%). En comparaison, 50% croient que des projets de construction d'écoles ou d'équipements communautaires et sportifs conviennent aux PPP, et seulement 41% pensent de même pour les grands centres hospitaliers universitaires.

Méthodologie

Le sondage a été réalisé par Internet, du 19 au 26 mai 2009, auprès des économistes membres de l'Association des économistes québécois (ASDEQ). Dans l'ensemble, 228 des 787 membres inscrits à l'Association ont répondu au sondage, ce qui confère aux résultats de l'étude une précision de +/- 5 %, 19 fois sur 20.

Ce sondage s'inscrit dans une série de sondages que l'ASDEQ et Léger Marketing entendent réaliser à chaque trimestre afin de présenter le point de vue des économistes québécois sur la situation économique du Québec ainsi que sur différentes questions liées à l'actualité économique.

L'ASDEQ

L'ASDEQ, fondé en 1976, est la principale association professionnelle indépendante regroupant les économistes québécois, résidant au Québec ou ailleurs. L'ASDEQ vise à assurer la promotion professionnelle de ses quelque 780 membres et à favoriser le développement et la diffusion des connaissances économiques. L'ASDEQ est une association active et ouverte dont plusieurs de ses membres sont consultés par nos décideurs publics et occupent des responsabilités importantes au sein de grandes organisations publiques et privées.

Résultats détaillés du sondage

L'ASDEQ comprend 787 membres, dont 713 ont été contactés par courrier électronique et 228 (32%) ont répondu au sondage.

La Presse Canadienne, 1er juin 2009 - Le gouvernement conservateur a indiqué lundi qu'il n'avait pas l'intention d'appuyer le projet de loi proposé par le Nouveau Parti démocratique (NPD)

Le gouvernement conservateur a indiqué lundi qu'il n'avait pas l'intention d'appuyer le projet de loi proposé par le Nouveau Parti démocratique (NPD) visant à faciliter l'accès au régime d'assurance-emploi avant que les parlementaires n'interrompent leurs travaux pour l'été.

Par conséquent, le projet de loi déposé par le NPD mourra sans doute au feuilleton.

Ce projet de loi sera soumis à un débat cette semaine. De plus, il est prévu qu'il soit soumis à un vote en deuxième lecture, le 10 juin. Si le projet de loi était adopté, le minimum d'heures travaillées pour avoir droit à des prestations d'assurance-chômage serait fixé à 360 heures, peu importe le lieu de résidence.

Ce changement ajouterait environ 150 000 Canadiens à la liste des prestataires du régime d'assurance-emploi.

Le Parti libéral du Canada et le Bloc québécois ont dit qu'ils allaient se prononcer en faveur de cette initiative.

Mais le projet de loi entraînerait des dépenses - pouvant atteindre 1,5 milliard \$ par année -, et de tels textes de lois requièrent habituellement l'approbation du gouvernement pour pouvoir parvenir à la troisième et dernière lecture à la Chambre des communes.

Le président des Communes, Peter Milliken, devrait bientôt décider si le projet de loi néo-démocrate est bel et bien un projet de loi de finances.

En réponse à une question visant à savoir si le gouvernement fédéral allait appuyer l'initiative du NPD, Dimitri Soudas, un porte-parole du premier ministre Stephen Harper, a affirmé que ce projet de loi n'avait pas été suffisamment réfléchi, qu'il était irresponsable et qu'il coûterait des milliards de dollars aux contribuables.

Le chef du NPD, Jack Layton, a malgré tout bon espoir que le gouvernement permette au projet de loi de suivre son cours, mais en y apportant des amendements en comité.

Rue Frontenac, 1er juin 2009 -Assurance-emploi: Mulcair hausse le ton

Le Nouveau Parti démocratique (NPD) compte aller jusqu'au bout pour obtenir des modifications au régime d'assurance-emploi, même si cela veut dire des élections en plein été, a assuré, lundi, Thomas Mulcair. Quelques heures plus tard toutefois, Jack Layton faisait baisser la fièvre de son député d'Outremont.

«C'est là qu'on va voir ce que Michael Ignatieff a ou n'a pas dans le ventre», a lancé le député néo-démocrate d'Outremont en entrevue à RueFrontenac.com

Le NPD est prêt à faire certaines concessions et à modifier son projet de loi pour qu'il soit adopté le 11 juin prochain, précise M. Mulcair. Le député fait cependant une mise en garde à l'endroit de ceux qui croient que le NPD pourrait fléchir. «Ou bien le gouvernement améliore le régime d'assurance-emploi, ou bien on se dirige vers une quatrième élection générale en cinq ans», prévient-t-il.

Pas froid aux yeux

Si les conservateurs veulent un appui, ils sont aussi bien de regarder vers les libéraux, a averti, M. Mulcair. «Nous sommes une opposition farouche, nous n'avons pas voté avec le gouvernement Harper depuis trois ans et nous ne commencerons pas cette semaine. Contrairement aux libéraux,

nous, nous n'avons pas froid aux yeux.»

Le projet de loi reçoit, actuellement, l'appui des deux autres groupes d'opposition. Il vise à réduire à 360 le nombre d'heures nécessaires pour être éligible à l'assurance-emploi, et ce partout au Canada. Contrairement aux libéraux qui demandent une action temporaire, le temps de la crise, les néo-démocrates veulent plutôt voir cette mesure devenir permanente.

Le député d'outremont Thomas Mulcair.

Actuellement, le régime rend éligibles les travailleurs qui ont cumulé 700 heures dans une région où le taux de chômage est à 6% et 420 heures où il se situe à 13%.

En faisant du projet de loi C-280 une question de confiance envers le gouvernement, le NPD peut obliger Michael Ignatieff à décider de la vie ou de la mort de ce gouvernement minoritaire. Ou bien les libéraux propulseraient les Canadiens en élections, ou ils permettraient une fois de plus au gouvernement conservateur de survivre.

«Aucune logique»

Le chef néo-démocrate a cependant versé une petite douche d'eau froide sur ses partisans impatients d'en découdre à nouveau avec les conservateurs. Il a affirmé qu'il ne cherchait pas à déclencher des élections, qu'il ne cherchait pas à renverser le gouvernement.

«Nous avons promis de travailler pour les gens pendant cette session de quelques mois, a-t-il indiqué. On a dit qu'il y avait trois priorités pour nous. L'assurance-emploi - et on a proposé une motion là-dessus -, les cartes de crédit -, on a proposé une motion là-dessus - et les pensions. Le caucus n'a pas pris de décision finale. Si on présente une motion de blâme, ça veut dire que notre motion concernant l'assurance-emploi ne sera pas discutée au comité permanent des Ressources humaines. Alors, ça va annuler la possibilité de faire adopter nos amendements. Il n'y aura aucune logique de faire tomber le gouvernement le jour suivant l'adoption de notre projet en deuxième lecture.»

L'Hebdo du St-Maurice - Un cri du cœur des syndicats de l'industrie forestière

La CSN, le Conseil Central et la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt ont fait savoir une fois de plus leurs revendications au gouvernement fédéral concernant la crise dans l'industrie forestière en Mauricie ce matin.

Les dirigeants des syndicats ont clamé leur mécontentement face à l'inaction du gouvernement. Alors que 2,7 milliards de dollars ont été investis pour le secteur automobile, l'industrie forestière se révolte face à son maigre 270 M\$. «Tandis que la crise forestière a fait perdre 40 000 emplois directs ou indirects, dont 20 000 l'an dernier seulement, que la plus importante société du secteur au Canada, AbitibiBowater, a dû se placer sous la protection des tribunaux, que ses usines ferment temporairement ou définitivement, laissant dans la dèche ses travailleurs et leur famille, le

gouvernement Harper semble plus ou moins s'en laver les mains», indique le président du Conseil central du Cœur-du-Québec, Michel Angers.

Les revendications

-Un programme de soutien du revenu pour les travailleurs âgés. Ce programme s'adresse aux travailleurs et travailleuses de 55 ans et plus qui sont victimes de licenciement collectif ou d'une fermeture d'entreprise.

-L'amélioration du régime d'assurance emploi afin de permettre à plusieurs d'entre eux de sortir de la misère.

-L'instauration d'un programme de prêts et de garantie de prêts avantageux qui permettrait aux entreprises en manque de liquidité de se moderniser, puis de renouveler l'équipement et la machinerie.

-La remise sur pied du fonds de diversification des économies forestières, que le gouvernement a aboli.

-Offrir un crédit d'impôt remboursable aux entreprises pour favoriser leurs activités de recherche et de développement.

-Augmenter les budgets du Programme d'aide à la recherche industrielle

Emilie Vallée

L'Actualité, 1er juin 2009 - Le dernier droit de la session à Ottawa: quelques points de repère

Le contexte: À trois semaines de l'ajournement d'été, ni l'un ni l'autre des principaux partis ne détient une avance suffisamment décisive dans les sondages pour pouvoir être assuré de gagner des élections estivales. Les sondages sur l'impact de la campagne de publicités négatives lancée par le Parti conservateur ne sont pas concluants. Un sondage Angus Reid publié par le Toronto Star aujourd'hui indique qu'elle aurait fait autant de tort à l'image de Stephen Harper qu'à celle de Michael Ignatieff. Un sondage Strategic Counsel publié samedi dans le Globe and Mail indique que les publicités ont visé juste en ciblant l'absence prolongée du chef libéral du Canada mais qu'elles demeurent néanmoins un couteau à deux tranchants pour le premier ministre.

La date à surveiller: le 23 juin. Les libéraux n'auront pas le loisir de saisir le Parlement d'une motion de censure avant la veille de la Fête nationale. Le gouvernement a en effet inscrit la dernière journée réservée à l'opposition libérale d'ici l'automne au feuillet de la toute dernière journée de la tranche actuelle de session.

Si Michael Ignatieff passait aux actes, et qu'il obtenait l'appui des deux autres partis d'opposition, le Canada irait aux urnes cet été mais pas nécessairement au mois d'août - comme l'affirment plusieurs reportages. Le premier ministre pourrait en effet prolonger la campagne électorale jusqu'en septembre comme l'avait fait John Turner en 1984. L'ex-premier ministre libéral avait déclenché des élections au début juillet pour un vote le 4 septembre.

Il est loin d'être certain a) que le chef libéral montera aux barricades électorales à la fin juin; b) qu'il obtiendra l'appui nécessaire des autres partis pour l'emporter s'il se lance vraiment dans une telle offensive.

Les stratèges libéraux sont très partagés sur l'hypothèse de se précipiter aux urnes avant l'automne. Ce weekend, le chef néo-démocrate, Jack Layton, a indiqué qu'il n'avait pas d'appétit pour une campagne électorale estivale.

Le sujet: Dans tous les scénarios, on va parler beaucoup d'assurance-emploi au Parlement fédéral d'ici la fin du mois. Le NPD, le Bloc québécois et le PLC estiment que le seuil d'accessibilité à l'assurance emploi devrait être abaissé à 360 heures. Les libéraux, cependant, voient cette mesure comme un geste transitoire pour le temps de la récession tandis que les deux autres partis parlent d'un changement permanent.

La semaine dernière, trois premiers ministres plutôt identifiés à la mouvance de Stephen Harper, c'est-à-dire Gordon Campbell de la Colombie-Britannique, Brad Wall de la Saskatchewan et Ed Stelmach de l'Alberta, ont également réclamé un abaissement de ce seuil. Ils argumentent que le régime à plusieurs vitesses actuel est discriminatoire à l'égard des provinces de l'Ouest, dont les travailleurs doivent cumuler beaucoup plus d'heures de travail que leurs compatriotes d'autres régions moins prospères pour avoir droit à des prestations.

Par contre, ces premiers ministres et plusieurs économistes jugent que la demande d'abaissement à 360 heures de l'opposition est excessive.

Si le premier ministre Stephen Harper voulait embêter l'opposition libérale tout en satisfaisant ses alliés provinciaux, il pourrait proposer un seuil pancanadien unique, comme le réclame l'opposition, mais le situer autour de 500 heures. Dans un tel scénario, davantage de travailleurs de provinces mieux nanties auraient droit à des prestations mais plusieurs autres, dans des régions où le chômage est chroniquement élevé, seraient forcés de cumuler davantage d'heures de travail pour profiter du régime. Une telle mesure serait particulièrement impopulaire dans la région atlantique qui est fortement représentée au sein du caucus libéral.

Chantal Hébert

Le Devoir, 1er juin 2009 - Opinion : L'assurance-emploi: une fraude

Je réagis à une lettre de M. Christian Collard qui considère que le régime d'assurance chômage d'Emploi Canada n'est pas une véritable assurance, compte tenu du fait que beaucoup de gens contribuent à cette assurance, mais n'y ont pas droit pour diverses raisons bureaucratiques. Une entreprise d'assurance privée verrait ses portes fermées par le gouvernement ou la justice.

Sauf que les gouvernements se comportent comme s'ils étaient au-dessus des lois, tant à Ottawa qu'à Québec. Combien de milliards de dollars non payés aux chômeurs ont été détournés pour réduire le déficit fédéral ou les dépenser à d'autres fins que celles auxquelles ils avaient été destinés? Le Québec a fait la même chose pour les surplus de la SAAQ. M. Collard appelle cela de la démagogie; moi, j'appelle cela du vol; les gouvernements se dotent de lois qu'ils s'empressent de transgresser dès que ça fait leur affaire.

Marc Tremblay

La Presse Canadienne, 31 mai 2009 - Layton n'a pas l'intention de forcer des élections sur l'assurance-emploi

Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD) a affirmé, dimanche, souhaiter voir les partis politiques fédéraux travailler ensemble pour améliorer le programme d'assurance-emploi, plutôt que de forcer la tenue d'élections sur cet enjeu.

Un projet de loi déposé par le NPD à la Chambre des communes ferait en sorte d'assouplir les conditions d'admissibilité au programme, faisant ainsi profiter de ses avantages environ 150 000 Canadiens sans emploi de plus.

Il sera étudié en deuxième lecture le 10 juin, et le NPD a une journée d'opposition prévue le lendemain.

M. Layton a précisé que son parti ne prévoyait pas de motion de non-confiance à ce moment, faisant valoir qu'il y avait suffisamment de temps pour que le projet de loi soit étudié en comité et adopté avant la fin juin. Ainsi, une aide pourrait être accordée aux travailleurs avant la fin de l'été. Le Bloc québécois et le Parti libéral du Canada ont déjà signalé leur appui au projet de loi, qui uniformiserait à 360 le nombre d'heures de travail nécessaires pour être admis au programme pour l'ensemble du pays.

Par contre, contrairement aux néo-démocrates, les libéraux voudraient en faire une mesure temporaire jusqu'à la fin de la récession.

Le NPD pâlit dans les sondages tandis que les libéraux font des gains, ce qui n'est pas pour inciter M. Layton à forcer la tenue d'élections générales.

Le chef néo-démocrate a dit être ouvert à des modifications par les partis fédéraux, avec l'objectif

de garder le projet de loi vivant.

Jennifer Ditchburn

Radio-Canada, 31 mai 2009 - Saskatchewan : Assurance-emploi, des modifications exigées

À l'instar des partis d'opposition à Ottawa et de certaines provinces canadiennes, la Saskatchewan exige des modifications au programme fédéral d'assurance-emploi.

Depuis les dernières semaines, le Parti libéral, le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique ainsi que des provinces comme l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique demandent à Ottawa de bonifier le programme d'assurance-emploi.

Pour avoir accès aux prestations, un travailleur doit avoir complété de 420 à 700 heures de travail, selon son lieu de résidence.

Or, le ministre saskatchewanais du Travail, Rob Norris, indique que le système n'est pas assez équitable. Il se dit très préoccupé par le délai de carence de deux semaines, c'est-à-dire le temps d'attente pour le versement des prestations d'assurance-emploi.

Rob Norris fait d'ailleurs valoir que les Saskatchewanais attendent en moyenne plus longtemps que les résidents des autres provinces canadiennes avant de recevoir leurs prestations.

La Presse, 30 mai 2009 - Le taux de chômage atteint 10,5% à Montréal

Pendant les trois premiers mois de 2009, le marché de l'emploi a connu une période difficile dans l'île de Montréal. Le taux de chômage désaisonnalisé est passé de 8,6% à 10,5%, selon les données comptabilisées par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) à l'aide des chiffres de Statistique Canada.

«Près de 2%, c'est un bond énorme», constate Maxime Trottier, conseiller en recherche à la CMM. Le taux de chômage a beaucoup moins augmenté en banlieue : à Laval, il est passé de 7,2% à 7,9%. Et pour l'ensemble composé de Longueuil et des couronnes, de 6,2% à 6,4%.

La récente baisse de l'emploi dans l'île de Montréal est encore plus surprenante si on la compare avec l'an dernier. Alors que le taux d'emploi chutait tranquillement à Laval, à Longueuil et dans les couronnes, les indicateurs demeuraient relativement stables dans l'île.

Comment analyser ce changement ? Selon Maxime Trottier, cela s'explique en partie par les récentes pertes d'emplois dans les secteurs publics et parapublics, qui regroupent les

fonctionnaires de même que les employés des hôpitaux et des universités.

«En 2008, les pertes d'emplois touchaient surtout l'industrie manufacturière et les services aux citoyens. Les travailleurs des couronnes ont écopé puisque leur économie locale est essentiellement axée sur ces deux secteurs», explique Maxime Trottier.

Or, lors du premier trimestre de 2009, Statistique Canada a révélé un nouvel affaiblissement lié à la crise économique : celui des secteurs public et parapublic. Et ces emplois se concentrent généralement dans le centre des agglomérations, explique M. Trottier.

Les résidants de l'île ont également été touchés par la baisse de l'emploi dans les secteurs de la finance, des assurances et de l'immobilier, qui montrent des signes de faiblesse depuis la fin de 2007, estime M. Trottier.

Résultat : dans l'île, le nombre de bénéficiaires de l'assurance emploi a bondi. En mars, on y recensait 38 640 bénéficiaires, selon les données comptabilisés par La Presse à l'aide de résultats fournis par Statistique Canada. C'est 22% de plus qu'en janvier, et 40% de plus qu'à pareille date l'an dernier.

Les banlieues écopent aussi

Statistique Canada ne comptabilise pas les taux de chômage dans les villes sur une base mensuelle. Pour les plus petites unités de recensement, l'organisme fédéral calcule toutefois le nombre de bénéficiaires de l'assurance emploi.

Bien que le taux de chômage y soit moins élevé que dans l'île, les banlieues ont également vu le nombre de bénéficiaires augmenter au cours des derniers mois.

En mars dernier, Laval comptait 2400 bénéficiaires de plus qu'en mars 2008, une hausse de 39%. Laval a également été touché par la baisse des emplois dans les secteurs public et parapublic, estime Maxime Trottier.

La hausse est légèrement moindre dans l'agglomération de Longueuil (38%) : les villes qui la constituent ont été touchées notamment par les mises à pied à l'usine Pratt & Withney de Longueuil, analyse M. Trottier.

Du côté des couronnes, le sud écope également un peu moins que le nord, révèlent les données. La couronne Nord comptait un total de 15 000 bénéficiaires en mars dernier, une augmentation de 38% par rapport à l'an dernier. La couronne Sud en comptait pour sa part 11 000, en hausse de 34% par rapport à l'an dernier.

Pourquoi le nord est-il plus touché que le sud ? La Rive-Sud est probablement moins tributaire du secteur manufacturier, fortement touché par la crise économique actuelle, estime Maxime Trottier. D'ailleurs, les villes situées à proximité des industries semblent plus touchées que la moyenne. Par exemple, les bénéficiaires sont en hausse importante à Montréal-Nord (+44%), Terrebonne

(+43%), Verdun (+49%) et Montréal-Est (+44%).

Catherine Handfield

La Presse, 31 mai 2009 - Alerte électorale à Ottawa

À moins d'un mois de la fin des travaux à la Chambre des communes, la fièvre électorale vient subitement de s'abattre sur le Parti conservateur de Stephen Harper, qui a donné instruction hier à ses organisateurs de passer en mode alerte.

Le lieutenant de M. Harper au Québec, le ministre Christian Paradis, et l'organisatrice en chef, Claude Durand, ont participé hier à des conférences téléphoniques pour demander à toutes les organisations de circonscription de trouver candidat, local électoral et financement au plus vite, en vue d'un déclenchement possible le 23 juin.

Les libéraux, qui ont manifesté leur impatience envers le gouvernement cette semaine, pourraient profiter d'une journée de l'opposition pour tenter de renverser les conservateurs.

Ce scénario s'était quelque peu dégonflé dans les dernières semaines, mais les conservateurs, à l'évidence, préfèrent se préparer au pire.

Le Bloc québécois aussi prépare un grand coup préélectoral. Impossible d'en savoir plus pour le moment, mais le leader parlementaire, Pierre Paquette, rencontrera la presse sur la colline, mardi, pour dévoiler la nouvelle offensive.

Au Bloc, des élections au printemps 2010 demeurent le scénario privilégié, mais Gilles Duceppe n'a évidemment aucun pouvoir sur son adversaire libéral. Ce dernier pourrait jouer le tout pour le tout le 23 juin, de peur de voir les conservateurs le bloquer, à l'automne, en n'accordant une journée de l'opposition que très tard en novembre, ce qui signifierait une campagne électorale pendant les Fêtes.

En cas de vote de confiance le 23 juin, le sort du gouvernement reposera donc vraisemblablement sur le chef du NPD, Jack Layton, qui est en difficulté en ce moment dans les sondages.

À Ottawa, les adversaires des libéraux estiment que Michael Ignatieff serait tenté d'y aller plus tôt que tard pour profiter de l'élan détecté dans les sondages. Dans les troupes libérales, toutefois, l'idée d'un scrutin estival est loin de faire l'unanimité.

Une autre raison pousse cependant les libéraux à agir rapidement: au début de l'année prochaine, les conservateurs deviendront majoritaires au Sénat, une perspective extrêmement désagréable pour les rouges, qui perdraient l'avantage numérique pendant des années à la Chambre haute.

On a bien vu cette semaine que les esprits s'échauffent à Ottawa avec, notamment, cette annonce-choc au sujet du déficit anticipé, qui passe de 34 à plus de 50 milliards. Par ailleurs, les trois partis de l'opposition continuent de demander des modifications au régime d'assurance emploi.

Emporté par l'enthousiasme, Michael Ignatieff a même exigé la démission du ministre des Finances, Jim Flaherty.

Drôle de stratégie. Normalement, l'opposition fait ce genre de demande à un gouvernement majoritaire. Si l'opposition n'a plus confiance en ce gouvernement, ce n'est pas la peine d'exiger le renvoi d'un ministre. Elle peut faire encore plus: congédier le gouvernement.

À moins que le chef libéral ne cherche qu'à se faire dire non, question de dénoncer l'intransigeance de Stephen Harper.

M. Ignatieff, qui sera à Montréal jeudi pour une grande activité de financement, veut de toute évidence fouetter ses troupes, les mobiliser.

Les conservateurs pourraient aussi voir un avantage à repartir maintenant en campagne électorale. Ce serait en effet le meilleur moyen de forcer le chef libéral à dévoiler son jeu.

Pour le moment, Michael Ignatieff fait son job de chef de l'opposition officielle et se contente de critiquer le gouvernement mais, dès la première heure d'une campagne, il devra offrir du concret aux Canadiens.

Les conservateurs ont essayé cette semaine de se dépêtrer des chiffres astronomiques du déficit en renvoyant la balle à M. Ignatieff.

Que fera le chef libéral? ont demandé les conservateurs? Haussera-t-il les impôts et les taxes?

La manoeuvre est quelque peu grossière, certes, mais c'est de bonne guerre. La question se pose, en effet: que proposera Ignatieff? Quel est son plan pour retrouver l'équilibre budgétaire?

Dans les années 90, les libéraux de Jean Chrétien avaient éliminé le déficit en réduisant les transferts aux provinces et en sabrant dans l'assurance emploi, notamment. Répéteront-ils cette recette?

Stephen Harper, lui, affirme que son gouvernement a adopté un plan de lutte contre le déficit basé sur la reprise, sur la vente d'actifs et sur une révision des dépenses de l'État. On n'est pas obligé de le croire, mais il pourrait se lancer en campagne électorale en demandant aux Canadiens d'appuyer son plan plutôt que de risquer des augmentations d'impôts avec les libéraux.

Les conservateurs retournent donc le fardeau de la preuve et Michael Ignatieff, un politicien peu expérimenté, pourrait se retrouver sur la défensive en campagne électorale, lui qui a déjà indiqué qu'il pourrait être obligé de hausser les impôts.

Avant de lancer les dés, les quatre partis à Ottawa devront aussi se poser une autre question: à qui profiterait une campagne en juillet? Et le parti qui provoquera la chute du gouvernement en plein été, et en pleine crise de surcroît, risque-t-il d'être puni par l'électorat?

Tout d'un coup, la fin de session s'annonce plus stressante que prévu à Ottawa.

Vincent Marissal

Le Devoir, 30 mai 2009 - Un déficit comme arme électorale ?

En annonçant immédiatement l'ampleur du gouffre, les conservateurs forcent les libéraux à embarquer dans le même bateau

Y aura-t-il des élections cet été? La question redevient une fois de plus d'actualité à Ottawa, alors que Michael Ignatieff et ses troupes libérales déploient une rhétorique guerrière de plus en plus appuyée. Le déficit stratosphérique et le programme d'assurance-emploi en constituent le moteur, mais les conservateurs espèrent que ces deux éléments deviendront autant de fers... pour leur adversaire.

Le gouvernement conservateur doit obligatoirement, avant la fin de la session parlementaire le 23 juin, octroyer une journée d'opposition à chacun des trois partis adverses. Ceux-ci pourront alors présenter une motion de défiance. Pour l'instant, chacun cache son jeu.

Michael Ignatieff dit vouloir faire fonctionner le Parlement, bien qu'il ait demandé à sa formation de lui remettre un programme électorale en juin, soit d'ici quelques jours. «Ça devient de plus en plus difficile de travailler avec le gouvernement. Je fais de mon mieux parce que je sais bien que les Canadiens ne veulent pas d'élections. Moi, je ne cherche pas d'élections, mais c'est un coup de tonnerre, ces questions de déficit!»

Le chef du NPD, Jack Layton, tait ses intentions, mais lorsqu'on lui demande s'il serait prêt à voter contre le gouvernement juste avant l'été, il rappelle qu'il s'est opposé aux conservateurs à chacun des 71 votes de confiance qui ont eu lieu. «Nous avons été les plus inébranlables. D'abord, c'est le Bloc qui a maintenu Stephen Harper au pouvoir pendant un an et demi et, depuis, ce sont les libéraux. Je suis perplexe. Quant à nous, nous avons été clairs à ce sujet depuis le début.»

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, répète qu'une motion de censure de sa part serait inutile: les deux autres partis fédéralistes le traitent maintenant en paria et ne s'allieraient jamais à lui. «Je n'invente rien, je reprends leurs paroles. Mais ça peut être une idée qu'on considérera: les mettre au défi pour démontrer qu'ils ne sont pas sérieux. Peut-être», a-t-il dit mercredi, le sourire en coin.

Encore plus dans le rouge ?

Au coeur de cette fièvre électorale, il y a évidemment ce déficit gonflé aux stéroïdes annoncé mardi, l'air de rien, par le ministre des Finances, Jim Flaherty. Pourtant, si le chiffre de «plus de 50 milliards de dollars» est de loin le plus élevé de toute l'histoire du pays en termes nominaux, à 3,2 % du produit intérieur brut (PIB), il demeure dans la moyenne. Il faut remonter au conservateur Don Mazankowski, en 1992-93, pour trouver le deuxième déficit nominal en importance, à 39 milliards de dollars (5,6 % du PIB), mais c'est le libéral Marc Lalonde qui détient le record en termes relatifs, avec un déficit de 37,2 milliards de dollars en 1983-84 (8,3 % du PIB). Pour les libéraux, tout est une question de confiance. Ils disent ne plus croire un ministre des Finances qui, en à peine 35 jours, a augmenté son déficit prévu de 16 milliards de dollars.

Pour l'instant, rien n'indique que le montant offert par le ministre Flaherty est final. À titre d'exemple, le dernier budget prévoyait que la vente d'actifs du gouvernement fédéral procurerait deux milliards de dollars cette année, et autant l'année prochaine. Or, le ministère des Travaux publics a admis cette semaine que l'époque n'était pas propice à l'obtention d'un prix optimal. Interrogé à ce sujet à la Chambre des communes, le gouvernement a d'abord dit, par la bouche de Jacques Gourde: «Présentement nous n'avons aucun projet en ce sens.» Puis, réalisant l'erreur, le ministre des Finances a corrigé un peu le tir: «Il n'y aura pas de vente de feu. Nous ne vendrons rien si le temps ne s'y prête pas et si nous ne pouvons pas obtenir un bon prix pour les contribuables canadiens.»

En outre, l'assurance-emploi continue de gruger les finances publiques. En 2008, le gouvernement conservateur avait décidé d'instaurer une véritable caisse indépendante auto-financée par les cotisants. Cette initiative a toutefois été mise sur la glace, explique-t-on au ministère des Finances, parce que les taux de cotisation auraient dû augmenter de façon vertigineuse pour indemniser tous les nouveaux chômeurs. Le gouvernement espère reprendre l'exercice en 2011.

Déficit castrant

Si le montant du déficit n'est pas final, rien n'indique qu'il soit exact non plus. Le ministre des Finances, lorsqu'il a lâché le montant de 50 milliards, n'a fourni aucun document à l'appui. Ce montant a-t-il été gonflé volontairement?

Si le déficit peut paraître nocif pour le gouvernement conservateur, il permet au moins de neutraliser l'adversaire. Depuis le couronnement de Michael Ignatieff comme chef, les libéraux ne cessent de demander une bonification du régime d'assurance-emploi. Les conservateurs ont beau jeu de les traiter d'hypocrites lorsqu'ils critiquent le déficit.

De plus, devant le procès d'intention fait par les conservateurs, les libéraux ont dû promettre qu'ils n'augmenteraient pas les impôts. Alors, dans ce contexte, comment préparer un programme électoral vraiment différent? Pourront-ils à la fois condamner le déficit, promettre le gel des taxes et des impôts, le maintien des services actuels et la création d'un programme national de garderies, de l'aide aux autochtones, une lutte aux changements climatiques et tutti quanti? En annonçant immédiatement les mauvaises nouvelles, les conservateurs limitent le champ d'action de leur adversaire et se donnent de bonnes munitions pour la prochaine campagne.

Hélène Buzzetti

La Voix de l'Est, 30 mai 2009 - Opinion : Fini l'assurance chômage, faisons appel à une assurance privée!

Par définition, une assurance est une certitude infaillible et qui ne change pas. Lorsque nos gouvernements changent sans cesse les conditions d'accès à l'assurance-emploi, peut-on être sûr alors de percevoir des prestations? Par manque de travail ou parce que vous avez quitté votre emploi volontairement ou que vous avez été forcé de quitter votre emploi, qu'importe la raison, le contribuable devrait avoir droit à une assurance. Il y a peu de personnes que je connaisse qui quittent un emploi de gaieté de cœur même si on tente de prouver le contraire...

Lorsque vous travaillez, vous avez à contribuer à l'assurance-emploi même si dans les faits, vous ne pourrez pas compter avec assurance sur ce moyen de subsistance si vous devenez chômeur. Selon la charte des droits et libertés, nous devrions avoir le droit de contribuer à une entreprise de notre choix comme une entreprise privée pour nous gérer adéquatement. Faisons appel à une compagnie d'assurance privée, c'est le véritable moyen de ne pas mourir de faim et de froid en cas de perte d'emploi.

J'ai dit de faim et de froid car même les centres pour défavorisés comme l'Accueil Bonneau, Old Blurry Mission ou la Maison du Père à Montréal manquent de fonds, de nourriture et de lits pour vous secourir en cas de mise à la rue. Il semble que nos gouvernements n'ont pas l'honnêteté de subventionner adéquatement ces centres et qu'ils se plaisent à piger dans des fonds comme celui de l'assurance-emploi pour favoriser l'achat d'armes militaires et la guerre.

Ce n'est pas drôle de se retrouver dans la rue quand vous avez contribué à une assurance qui n'en est pas vraiment une. Pour ne pas se faire berner, le citoyen-chômeur doit avoir la possibilité d'avoir recours à une assurance sûre et de son choix comme l'assurance privée. Lorsque vous payez pour une assurance qui vous opprime alors que c'est le temps d'être aidé, ne trouvez-vous pas qu'Emploi Canada tout comme Service Canada agissent en véritables démagogues? Service Canada peut vous opprimer de plusieurs façons en vous refusant des prestations auxquelles vous auriez droit avec un assureur au privé. L'assurance-emploi du Canada ne perd-elle pas sa crédibilité lorsqu'elle laisse mourir de faim et de froid des chômeurs?

Aujourd'hui en pleine crise économique, c'est le temps plus que jamais de faire des changements en profondeur pour recevoir de véritables services, alors boycottons Emploi Canada et souscrivons à une vraie assurance chômage au privé.

Christian Collard
Valcourt

Le Reflet du lac (Magog), 30 mai 2009 -La protection des personnes malades est inadaptée

En 2007, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi 58 modifiant la Loi sur les normes du travail relativement aux absences et aux congés.

Cela permet aux personnes de pouvoir s'absenter de leur travail, sans salaire, mais sans risque de congédiement pour une période pouvant aller de 52 à 104 semaines selon le cas :

- Lorsque la personne est victime d'un acte criminel;
- lorsque l'enfant ou le conjoint décède à la suite d'un acte criminel;
- lorsque l'enfant mineur est victime d'un acte criminel et a subi un grave préjudice;
- lorsque l'enfant ou le conjoint s'est suicidé;
- lorsque l'enfant mineur est porté disparu;

Cette loi est un grand pas pour les personnes vivant un tel drame. «Lorsque des personnes sont plongées dans un état de souffrance ou de détresse qui les empêche de vaquer à leurs activités normales, il est légitime qu'elles puissent avoir l'assurance de conserver leur emploi. Le geste que nous avons posé en est un de compassion qui pourra donner, et je le souhaite, en peu de répit aux personnes éprouvées par de tels événements» a conclu le ministre dans son communiqué de presse....

Il faut se réjouir des modifications à la Loi sur les normes du travail pour les personnes concernées, afin de les aider à traverser cette pénible épreuve qui les afflige. Toutefois, il est déplorable que la compassion du ministre n'ait pas touché les personnes atteintes de maladie de longue durée et qu'il n'ait pas profité de ce moment privilégié pour revoir le droit d'absence en cas de maladie.

La loi permet une absence pour un congé de maladie d'un maximum de 26 semaines dans 12 mois. Ce qui veut dire qu'une personne atteinte d'une maladie, comme une personne atteinte de cancer, peut s'absenter 26 semaines pour recevoir des traitements, se rétablir et s'organiser. Au-delà de ce délai, elle n'aura plus aucun recours en cas de congédiement.

Nous avons vu récemment le combat solitaire de Marie-Hélène Dubé, atteinte d'un cancer, visant à modifier les règles de l'assurance emploi afin d'augmenter le nombre de semaines en prestation de maladie. Cela a permis de mettre en lumière un autre phénomène.

L'assurance emploi verse un maximum de 15 semaines en prestation de maladie et la Régie des rentes verse un montant uniquement s'il y a un diagnostic de mort éminente, ce qui est une véritable aberration.

La personne devrait pouvoir bénéficier de temps pour guérir et se rétablir en toute quiétude Elle vit des événements traumatisants, ses capacités sont considérablement réduites. Les personnes malades se battent pour vivre et doivent en plus se battre pour conserver leur emploi et le droit à

un revenu, cela est inadmissible...

Manon Brunelle

Illusion-Emploi

La Presse. 30 mai 2009 - Les partis devront limiter leurs promesses

Le ministre des Finances, Jim Flaherty, a largué une bombe cette semaine à Ottawa en affirmant que le déficit de 2009-2010 dépassera les 50 milliards de dollars.

Le déficit record de 50 milliards de dollars qu'affichera le gouvernement fédéral en 2009-2010 force déjà les principaux partis politiques à éliminer les projets coûteux de leurs promesses électorales.

Depuis plusieurs semaines, le Parti conservateur, le Parti libéral, le NPD et le Bloc québécois planchent sur leurs programmes électoraux en prévision d'un scrutin qui pourrait survenir à l'automne.

Mais les stratèges de ces partis reconnaissent maintenant qu'ils devront être moins ambitieux dans leurs engagements étant donné que le gouvernement fédéral est retombé dans l'ornière des déficits après plus d'une décennie de plantureux surplus.

Ils affirment qu'un parti qui promet des programmes coûteux ne sera tout simplement pas pris au sérieux durant une campagne électorale qui sera certainement dominée par deux sujets: les mesures à prendre pour relancer l'économie et les moyens à adopter pour éliminer le déficit.

Au cours des dernières semaines, le chef libéral Michael Ignatieff a affirmé qu'un gouvernement libéral investirait dans la création d'un programme national de garderies, tenterait de ressusciter l'accord de Kelowna (qui prévoit 5 milliards de dollars pour combattre la pauvreté chez les autochtones) et investirait dans la construction d'un train à grand vitesse entre Québec et Windsor, entre autres choses. Mais, à la lumière des sombres projections financières de cette semaine, les libéraux devront faire des choix.

«Il faudra être moins gourmands», a convenu le député libéral John McCallum, critique en matière de finances. «Peut-être pas le NPD ou le Bloc québécois, parce qu'ils savent qu'ils ne formeront jamais le gouvernement, mais si nous devenons le gouvernement, le déficit deviendra notre problème et donc, oui, il faut être responsable», a-t-il ajouté.

Déficit revu à la hausse

Le ministre des Finances, Jim Flaherty, a largué une bombe cette semaine à Ottawa en affirmant que le déficit de 2009-2010 dépassera les 50 milliards de dollars. Dans son dernier budget, présenté en janvier et adopté en mars, le grand argentier du pays prévoyait un déficit de 34

milliards de dollars.

Même s'il a revu le déficit à la hausse, M. Flaherty a affirmé qu'il prévoyait toujours l'éliminer d'ici quatre ans sans augmenter les taxes et les impôts. Il table sur la croissance des revenus découlant de la reprise économique attendue l'an prochain.

Hier, le ministère des Finances a annoncé que l'exercice 2008-2009, qui a pris fin le 31 mars, s'était soldé par un déficit de 2,2 milliards de dollars, soit le double de ce que prévoyait le budget. À titre de comparaison, Ottawa avait un excédent de 9,6 milliards de dollars en 2007-2008. Il s'agissait alors du 11^e surplus de suite.

M. McCallum a affirmé que les partis politiques auront à débattre d'une question qui n'était même pas un enjeu au dernier scrutin, tenu il y a à peine huit mois: comment éliminer le déficit sans sabrer dans les programmes ou majorer de façon importante les taxes et les impôts.

«La dernière fois, il n'y avait pas de déficit et on ne savait pas qu'il y en aurait un. On doit avoir un plan responsable. On doit être très conscient du déficit quand on fait les promesses. Quand il y aura des élections, nous serons responsables parce que nous sommes bien conscients que, si nous formons le gouvernement, c'est nous qui devons régler ce problème», a dit M. McCallum.

Assurance emploi

Il a toutefois ajouté que les libéraux tiennent mordicus à uniformiser les critères d'admissibilité au programme d'assurance emploi au pays. L'un de ces critères ferait en sorte qu'une personne devrait travailler 360 heures pour avoir droit à des prestations. À l'heure actuelle, le nombre d'heures requis varie de 420 à 900 heures, selon la région. Cette mesure, que les libéraux souhaitent temporaire, coûterait environ 1,5 milliard de dollars par année.

Karl Bélanger, un stratège du NPD, a pour sa part affirmé que le déficit prévu cette année contraint tous les partis à faire preuve de réalisme. «Il faut revoir nos chiffres parce que ceux du gouvernement étaient erronés. Mais c'est un exercice auquel on est habitués. Les libéraux avaient l'habitude de cacher les surplus. Maintenant, on a un parti qui cache les déficits», a affirmé le proche collaborateur de Jack Layton.

M. Bélanger a ajouté que le Parti conservateur et le Parti libéral avant lui ont réduit la capacité fiscale d'Ottawa en diminuant les impôts des grandes entreprises. «Des réductions d'impôts, c'est bien quand l'économie va bien, mais quand il y a une crise qui frappe comme c'est le cas, on tombe en déficit», a-t-il souligné.

Joël-Denis Bellavance

Les Affaires, 29 mai 2009 - Chômage: Une première en 30 ans

En juillet, ce sera la première fois depuis que les données sur le chômage sont colligées mensuellement, soit janvier 1976, que le taux de chômage du Québec sera inférieur à celui du Canada.

Selon le service des études économiques du Mouvement Desjardins, le taux de chômage en juillet 2009 s'établira à 8,6 % au Québec, comparativement à 8,8 % dans l'ensemble du Canada. Même s'il s'agit pour le Québec d'une hausse notable de ce taux depuis son plancher historique de 6,8 % en janvier 2008, cette nouvelle fait un petit velours, comme on dit.

Hélène Bégin, économiste chez Desjardins, note que cette première en plus de 33 ans s'explique principalement par la déconfiture de l'industrie automobile en Ontario, qui fait augmenter la moyenne. " Et comme il lui faudra quelques années pour s'en remettre, on peut prévoir que le taux de chômage au Québec restera inférieur à celui du Canada au moins jusqu'en 2012 ", précise-t-elle. L'écart entre le Canada et le Québec avait atteint un sommet de 3,7 % en août 1982. Cette année-là, la Belle Province affichait un taux de 15,8 %.

Dominique Froment

L'Action week-end (Joliette), 29 mai 2009 - Notre-Dame-des-Prairies veut que le régime d'assurance-emploi soit bonifié

Notre-Dame-des-Prairies exhorte le gouvernement fédéral à mettre en place des mesures d'amélioration du régime d'assurance-emploi. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité, lors de la dernière séance du conseil municipal.

"Pour nous, c'est un enjeu de solidarité sociale", explique le maire, Alain Larue.

Préoccupés par le ralentissement économique et son impact sur les travailleurs, les élus ont jugé bon interpeller la ministre fédérale des Ressources humaines et du Développement des compétences, Diane Finley, afin que le régime soit bonifié.

"La récession que nous connaissons actuellement provoque un ralentissement économique important dans toutes les régions, en plus d'occasionner plusieurs fermetures d'entreprises ayant pour effet d'accroître le nombre de personnes au chômage. Plusieurs travailleurs se retrouvent dans une situation précaire", font-ils valoir.

Ils demandent donc un assouplissement des critères d'admissibilité au programme, une augmentation des taux d'indemnisation, une réduction des délais de carence et des mesures pour favoriser la sécurité du revenu des travailleurs plus âgés.

"C'est très rare que la Ville envoie une résolution semblable à d'autres paliers de gouvernement", précise M. Larue.

Selon lui et son conseil municipal, il est impératif d'agir. Leur demande n'est pas directement motivée par une problématique présente dans la Ville, puisque NDP connaît l'un des plus bas taux de chômage de la région (environ 3,7 %). Elle témoigne plutôt d'une sensibilisation des élus à la situation difficile dans laquelle se retrouvent les travailleurs qui n'ont pas accès à l'assurance-emploi.

Geneviève Blais

Radio-Canada, 29 mai 2009 - 50 milliards, un gros déficit?

On peut faire beaucoup de millage politique sur le déficit d'au moins 50 milliards de dollars prévus au Canada en 2009-2010, mais il n'en demeure pas moins que d'un point de vue économique, les experts ne crient pas à la catastrophe.

Il faut mettre ce chiffre immense et intangible - 50 000 000 000 \$ - en perspective:

1- 50 milliards de dollars de déficit, ça correspond à environ 3,3 % du PIB canadien. C'est beaucoup, mais c'est la moitié du ratio déficit/PIB de la France, le tiers de celui de la Grande-Bretagne et le quart de celui de nos voisins américains. Ces trois derniers pays ont développé des problèmes structurels d'endettement, ce qui n'est pas le cas du Canada, du moins pour l'instant.

2- 50 milliards de dollars de déficit, c'est du jamais vu au Canada. Les conservateurs ont annoncé 42 milliards de dollars de déficit en 1993 à leur dernière année au pouvoir avant l'élection de Jean Chrétien. Les libéraux avaient auparavant préparé un budget déficitaire de 38 milliards de dollars en 1984. Mais, à 3,3 % du PIB en 2010, le déficit canadien sera plus faible que celui de 1993, qui représentait plus de 5 % du PIB et que celui de 1984, qui frôlait les 9 %.

3- La dette du Canada par rapport à son PIB pourrait atteindre 30 % cette année. Aux États-Unis, c'est entre 70 % et 80 %. En France, on approche de la barre des 70 %. C'est pire encore en Italie et en Espagne. Les cotes de crédit de certains grands pays sont d'ailleurs sous surveillance. Le Canada, grâce à une décennie de surplus budgétaires, est l'un des pays les moins endettés en Occident et est considéré comme un modèle à suivre. Cette perception est toutefois contestée, puisqu'une partie de la réduction de la dette canadienne au fil des années s'est faite par une réduction des transferts aux provinces.

4- En regardant de plus près le dernier budget fédéral, on constate que de nombreuses dépenses qui alourdissent le déficit ne sont pas récurrentes. C'est le cas du programme de crédit d'impôt à la rénovation. On a prévu 2,5 milliards de dollars dans le budget de 2009-2010, et zéro l'année suivante. Le gouvernement Harper compte sur l'abandon de plusieurs programmes exceptionnels et une remontée des revenus d'impôt des particuliers et des entreprises pour rééquilibrer le budget.

Un enjeu politique

Entre-temps, toutefois, la liste des chômeurs s'est allongée et la moitié de ces gens ne reçoivent pas de prestations d'assurance-emploi. D'un point de vue politique, c'est délicat pour le parti au pouvoir. D'un point de vue économique, l'équation que font les conservateurs en ne rendant pas le programme plus accessible aux chômeurs ne conduit pas à une accélération de la reprise économique. En même temps, ce que le gouvernement affirme ces jours-ci, c'est que l'assurance-emploi coûte de plus en plus cher et que des bonifications au programme ont déjà été consenties.

Plusieurs commentateurs sont d'avis que le problème du ministre des Finances Jim Flaherty et de son gouvernement, c'est un problème de crédibilité. Comment peut-on dire en octobre que le Canada ne sera pas touché par la crise; en novembre que le pays n'enregistrera pas de déficit; en janvier qu'il y aura un déficit de 34 milliards; et en mai que ce même déficit sera finalement supérieur à plus de 50 milliards?

Pour qui suit l'économie de près, jour après jour, de voir le gouvernement canadien arriver à ce chiffre aujourd'hui n'est pas surprenant. Prévisible? Peut-être, jusqu'à un certain point. C'était sans doute quelque part dans un scénario présenté par les experts au ministre. Pour relancer l'économie, tous les grands pays ont fait le pari de la dépense... y compris le Canada. Honnêtement, faut-il vraiment se surprendre de ce gros « 50 milliards »?

Gérald Filion

Cyberpresse, 28 mai 2009 - Le monde n'aura jamais vu autant chômeurs

La crise pourrait faire grimper le nombre de chômeurs dans le monde jusqu'au chiffre record de 239 millions de personnes, a estimé jeudi le Bureau international du travail qui a revu à la hausse ses prévisions.

«Le marché du travail a continué de se détériorer depuis le début de la crise financière», a expliqué le directeur général du BIT, Juan Somavia.

«Nos projections actuelles suggèrent que (le nombre de chômeurs) augmentera de 39 à 59 millions de personnes» en 2009 par rapport à 2007, a ajouté le responsable.

Sur cette base, le nombre total de chômeurs enregistrés sur la planète pourrait atteindre «210 à 239 millions de personnes» à la fin de l'année, constituant un record absolu, selon le BIT.

Ce dernier chiffre correspond à un taux de chômage mondial de 7,4%, dépassant de loin le taux de 6,5% enregistré en 2003, le niveau le plus élevé depuis 1991.

Dans ses dernières prévisions de mars, le BIT tablait sur une augmentation du nombre de chômeurs de 52 millions sur deux ans, pour atteindre, dans son précédent «scénario du pire» 230 millions de personnes. Ces chiffres étaient en partie fondés sur les prévisions de croissance du Fonds monétaire international (FMI) qui ont depuis été revues à la baisse vers une récession d'environ 1,3%.

Selon le BIT, les pays développés devraient porter le plus lourd tribut de la montée actuelle du chômage mondial, avec «35 à 40% de la hausse totale» alors qu'ils «ne représentent que 16% de la main d'oeuvre globale».

Les pays de l'Est verront pour leur part leur taux de chômage bondir de 35%, tandis que ceux du Moyen-Orient pourrait avoir une poussée de 25%, parmi les plus élevés au monde.

Par ailleurs, le BIT estime que les jeunes seront parmi les principales victimes de la crise de l'emploi avec un taux de chômage passant de 12% en 2008 à 14-15% en 2009.

Quelque 200 millions de travailleurs pauvres risquent de plus, selon le BIT, de rejoindre les rangs des populations les plus défavorisées vivant avec moins de 2 dollars par jour.

Enfin, le BIT souligne que 2009 «correspondra à la pire performance mondiale jamais enregistrée en termes de création d'emplois», alors que la croissance démographique implique l'arrivée chaque année de 45 millions de personnes sur le marché du travail.

Un tel tableau appelle à agir au plus vite, a estimé M. Somavia faisant valoir que «des populations souffraient aujourd'hui».

Il a reconnu que les plans de relance économique engagés par un certain nombre de pays riches avaient commencé à «donner des signes d'impact» mais estimé qu'ils n'étaient pas suffisants.

Le directeur du BIT a rappelé la nécessité d'orienter ces plans sur le marché du travail, faisant la promotion d'un Pacte mondial pour l'emploi qui doit être discuté lors de l'assemblée annuelle du BIT qui démarre le 3 juin à Genève.

Ce pacte vise à «placer la création d'emplois et la protection sociale au centre des politiques de reprise» afin de «réduire le temps» entre le redémarrage de l'économie et celui de l'emploi, a encore expliqué M. Somavia.

«Si des mesures audacieuses ne sont pas prises rapidement, la crise de l'emploi persistera bien après (...) que l'économie mondiale aura renoué avec la croissance», a-t-il insisté. Le directeur du BIT a aussi prévenu: «la crise mondiale du travail (...) pourrait durer 6 à 8 ans si aucune action concrète n'est prise.»